

Charte d'engagement

Le conseil de développement du Grésivaudan

Le conseil de développement (CD) est un outil de la participation citoyenne de la communauté de communes Le Grésivaudan (CCLG).

Constitué de membres bénévoles, il respecte la parité Homme-Femme et doit permettre de représenter les différentes composantes (économique, sociale, et associative) du territoire et veiller à une bonne représentation générationnelle et géographique.

Engagements des membres

Chaque membre s'engage à :

- Mettre en œuvre les engagements du CD consignés dans le protocole,
- Respecter le règlement intérieur,
- Faire primer l'intérêt général, s'intéresser et s'investir au-delà de ses centres d'intérêts,
- Signaler les risques de conflits d'intérêt entre ses différents engagements associatif/citoyen et la communauté de communes. Etre en veille sur les enjeux du territoire et sur les évolutions sociétales et environnementales.
- Faciliter les échanges d'analyses entre la collectivité et le conseil de développement,
- Etre l'intermédiaire auprès des acteurs du territoire des travaux en cours, des avis et/ou des propositions du conseil de développement,
- Contribuer au débat collectif dans un esprit d'ouverture,
- Favoriser l'expression de la pluralité des points de vue,
- Travailler en équipe selon les principes de l'intelligence collective en respectant les principes républicains,
- Participer de manière active aux séances plénières,
- Accepter de se former (dynamique de groupe, méthodes d'animation, compétences des communes et intercommunalité),
- Se rendre disponible régulièrement en fin de journée et éventuellement en journée pour assister aux réunions du CD

A titre indicatif, l'engagement prévisionnel d'un membre sur une année est :

- *Plénières : 4 par an minimum*
- *S'il est référent du CD à une commission de la CCLG : environ 5 ou 6 par an*
- *S'il participe à un groupe de travail du CD : selon méthode choisie, environ 1 par mois*

En devenant membre du conseil de développement du Grésivaudan, je m'engage à respecter les engagements décrits ci-dessus.

Conseil de développement du Grésivaudan

J'atteste sur l'honneur ne pas être en situation d'incompatibilité avec un mandat de membre du Conseil de Développement (élu municipal du territoire ou ayant exercé un mandat électif depuis moins de 6 ans, agent de la communauté de communes ou des organismes auxquels elle participe) et m'engage à me retirer du CD en cas d'engagement sur une liste de candidats aux élections municipales durant mon mandat.

Nom, prénom :

Date et signature :